



Chemin rural aboutit sur terrain du voisin

Par ruralaboutit

Bonjour,

Il y a un chemin rural (domaine privé de la commune, utilisé par randonneurs) qui passe de ma propriété sur celle de mon voisin, où elle aboutit au milieu de cette propriété. Le dernier bout pour arriver à la route n'est pas chemin rural, mais sa propriété privée. Je l'ai demandé si je peux utiliser ce chemin avec ma voiture (ainsi que mes invités), et offert de payer des réparations nécessaires, mais il a refusé. Jusqu'à présent j'utilise une route non-officielle de l'autre côté, sans servitude, qui est sur le terrain de plusieurs voisins. Elle est utilisée depuis longtemps, mais aujourd'hui est en mauvais état et je n'ai pas le droit de la faire goudronner sans permis de tous les propriétaires, ce qui prendra très longtemps et sera très cher.

Le chemin rural qui aboutit sur la propriété de mon voisin est aussi plus court et facile à utiliser pour moi.

Ai-je le droit de réclamer le droit de passage sur le bout de chemin qui ne fait pas partie du chemin rural, pour arriver à la route? Merci de votre réponse.